

Les échos de Réding

Numéro 8

Janvier 2023

LE BULLETIN TRIMESTRIEL DE
LA VILLE DE REDING :

Informations municipales
Monde associatif
Culture et sport
Vie économique
Vie pratique



2023

L'équipe municipale
vous présente ses
meilleurs vœux.



Très Bonne Année

Chères Rédingeaises, chers Rédingeais,

Après deux ans de crise Covid-19, de confinements et de restrictions, nous pensions enfin pouvoir revivre des fêtes de fin d'année sereines.

Malheureusement, la crise énergétique, l'inflation galopante et la prise de conscience du réchauffement climatique ont obligé certains de nos concitoyens à fêter un réveillon sans illuminations, sans sapin, à offrir à leurs enfants des cadeaux achetés sur le marché de l'occasion. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. Entre la guerre en Ukraine qui n'en finit pas, les épidémies croisées, les faits divers horribles, l'économie flageolante et les réformes à venir, la capacité des Français à encaisser les coups est mise à rude épreuve. Comme si ça ne suffisait pas, les cheminots et les médecins généralistes ont encore jeté leur grain de sel sur la plaie et les Bleus ont perdu la finale de la Coupe du Monde.

Non décidément, 2022 n'a fait de cadeau à personne !

La question de l'énergie est au cœur de l'actualité depuis un an et, alors que les prix s'envolent, la situation s'est encore dégradée du fait du télescopage de toutes ces crises. C'était sans compter que la moitié des réacteurs nucléaires français sont à l'arrêt, conséquence notamment de choix discutables des pouvoirs publics en matière de maintenance des centrales.

Ces difficultés additionnées ont pour double conséquence la hausse faramineuse des prix de toutes les énergies, d'une part et, d'autre part, un risque avéré de pénurie pour cet hiver. Les collectivités qui ne bénéficient actuellement d'aucun bouclier tarifaire, subissent cette situation de plein fouet.

Mais l'inflation ne concerne pas que l'énergie. Pour les particuliers comme pour les communes, elle atteint des niveaux plus qu'inquiétants en ce début d'année. Certains ménages sont dans l'impossibilité à faire face à la fois à la hausse des prix du carburant, du gaz, de l'électricité, de l'alimentation et des produits du quotidien.

Pour les collectivités non plus, il n'y a pas un secteur qui échappe à l'inflation : outre l'explosion des tarifs de l'énergie qui a conduit à la réduction ou fermeture de certains services, les prix s'envolent aussi bien pour les denrées alimentaires, les produits d'hygiène, les fournitures de bureau, les assurances, les matériaux nécessaires aux travaux publics, etc...

Cette hausse des prix a forcément de lourdes répercussions tant sur le budget de fonctionnement que sur les investissements... précisément au moment où le gouvernement a choisi de réduire encore davantage les marges financières des collectivités locales en s'attaquant de nouveau aux impôts économiques locaux.

En même temps les salaires des fonctionnaires bloqués depuis plusieurs années ont été très justement revalorisés, mais sans aucune compensation.

Vous pouvez vous en douter, notre budget communal, déjà très fortement impacté par les baisses successives des dotations de l'Etat et le déficit record du lotissement, n'est pas épargné et il convient dès lors de redoubler de vigilance car les crises auxquelles nous faisons face,

mais également les différentes alertes climatiques que nous avons vécues l'année dernière, nous obligent à faire preuve d'une véritable démarche de sobriété et prendre un premier train de mesures.

Notre priorité est bien sûr l'attention apportée à notre consommation énergétique dont l'envolée des coûts est heureusement atténuée par des tarifs de gaz et d'électricité encore momentanément bloqués, mais surtout grâce aux importants travaux d'économie d'énergie réalisés lors du mandat précédent, dans les bâtiments communaux et l'éclairage public, notamment par le remplacement des lampes énergivores par des LEDS, ce qui a permis de passer de 150 watts à 54 watts de consommation par unité.

Pour réduire encore davantage les coûts et diminuer la pollution lumineuse, ce qui est bien pour l'environnement et la biodiversité, le Conseil Municipal a envisagé l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h30 à 4h30 engendrant une économie en kwatts de 50% sur l'année.

Malgré la baisse drastique des dotations et de nos capacités d'investissement, ces 3 premières années de notre mandat ont connu une activité particulièrement intense puisque nous avons investi plus de 1 150 000€ dans la réhabilitation de notre patrimoine, dans nos équipements communaux, dans la sécurité et le bien-être de nos habitants. Les dernières réalisations vous sont présentées dans les pages suivantes.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous permettent d'avancer, de nous développer, de nous moderniser, de réaliser nos projets : l'ensemble des élus, des Adjointes et Conseillers Municipales pour leur contribution à la vie démocratique de notre ville, mes collaborateurs, et l'ensemble du personnel communal, administratif, médico-social, scolaire, technique qui s'investit pleinement au quotidien dans leur mission de service public de proximité, les Présidents et les membres de nos associations, tous les bénévoles qui sont les acteurs incontournables du bien vivre ensemble.

Vous conviendrez que vous adresser des vœux pour cette nouvelle année, relève plutôt d'un exercice délicat et hasardeux. Un exercice qui consiste à évoquer une année 2023 à l'avenir très incertain.

Pourtant c'est dans cette période de doute, quand on a moins d'ambition, moins d'espoir, que j'ai envie d'espérer pour nous tous, les vœux les plus grands.

Alors permettez-moi de vous adresser à chacune et chacun, à vos familles et vos proches, tous mes vœux les meilleurs.

Je vous souhaite une belle année, une année de plein épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle.

Je souhaite que 2023 soit une année volontaire, une année mobilisée et engagée, une année où nous unissons toutes nos énergies pour forcer notre destin.

Votre Maire
Denis LOUTRE

MANIFESTATIONS À LA BIBLIOTHÈQUE

Deux manifestations, initiées par le Département de la Moselle, ont eu lieu à la bibliothèque en ce début d'automne :

Au mois de septembre, dans le cadre de « Lire en fête – le ciel vu de la terre », un atelier peinture réservé au 6/10 ans a été mené par Fanny Germain. Après la lecture d'un album, les enfants ont rassemblé leurs idées en observant le ciel à l'extérieur et en visionnant des ciels peints par des artistes célèbres. Ils ont ensuite transformé un simple tissu blanc en une magnifique fresque très colorée destinée à décorer la bibliothèque. Les tout-petits apprentis lecteur 0-3 ans, ont aussi participé à l'évènement en écoutant l'histoire du Petit Nuage et en réalisant un bricolage proposé par Camille du Relais Petite Enfance, tout ceci égayé par des comptines bien entraînantes.



Puis en novembre, c'est grâce à l'opération « Esprits Livres » que les seniors ont assisté à deux ateliers sur le thème de l'alimentation, animés par Cécile de l'association « Partage ton frigo ». Les participants ont tous mis la main à la pâte pour confectionner sur place des recettes originales anti-gaspillage et des bocaux de légumes prêts pour une lactofermentation d'au moins 3 semaines avant dégustation.



UNE DOYENNE CENTENAIRE

Depuis le 8 octobre la Commune de Réding a l'honneur de compter parmi ses habitants une centenaire en pleine forme : Madame Scholastique GANTNER. Ce jour-là, une délégation municipale composée du Maire Denis Loutre, de l'adjointe Martine Froehlicher et la conseillère municipale Isabelle Grosse, lui a rendu visite pour l'honorer et lui souhaiter un joyeux anniversaire au nom de tous les Rédingeois.



Originaire de Lengelsheim dans le pays de Bitche elle s'est installée à Réding après son mariage avec Monsieur François GANTNER ; Très entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière petits-enfants elle coule une retraite active auprès de sa fille Marthe. Elle a beaucoup voyagé et son vœu le plus cher qui était de visiter Rome, s'est réalisé au mois de novembre dernier. Nous lui souhaitons encore de belles années auprès des siens.

BRIOCHE DE L'AMITIÉ

Les membres des Associations Rédingeoises ont à nouveau répondu présents pour proposer, dans les différents quartiers de Réding, les brioches de l'amitié. Grâce à ces bénévoles la somme de 2335 euros a été récoltée. Elle a été entièrement reversée à l'APEI de Sarrebourg, pour soutenir leurs actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Un grand Merci à tous pour votre accueil et votre générosité.



VISITE DE SAINT NICOLAS

Mardi 6 décembre St Nicolas est passé dans les écoles maternelles de Réding :

Il a d'abord rendu visite aux enfants de l'école « Les Hirondelles » qui lui ont chanté une très jolie chanson et ont reçu en retour un sachet de friandises ;

Il a ensuite assisté au petit spectacle organisé par l'école « La Ruche » où les enfants ont dansé, chanté, et ont été récompensés eux aussi par un sachet de friandises.

Merci St Nicolas et bravo aux enfants, aux enseignantes et aux ATSEM !!!



FÊTE DES SÉNIORS

Depuis 2 ans, cette rencontre n'avait pas pu avoir lieu. C'est donc avec plaisir que le 18 décembre, le Maire et les membres du conseil municipal ont honoré nos séniors, en présence de Mr Fabien Di Filippo, député, de Mme Catherine Belrhiti, sénatrice et conseillère régionale, de Mme Christine Herzog, sénatrice et conseillère départementale, de Mr Bernard Simon, conseiller départemental, de Mr Roland Klein, président de la CCSMS et de Mr Jean-pierre Spreng, maire honoraire.

Ce fût également l'occasion de présenter officiellement aux convives, le nouveau conseil municipal déjà en place depuis deux ans et demi.

Comme le veut la tradition, le Maire Denis Loutre a fait un tour d'horizon des principaux travaux et investissements engagés par la commune, ainsi que des projets futurs. Après avoir adressé une pensée particulière aux personnes malades et à celles qui nous ont quitté durant l'année, il a ensuite rendu hommage à Mme Scholastique GANTNER, doyenne de la commune, qui a fêté ses 100 ans au mois d'octobre dernier.



Autour d'un repas dansant, élus et anciens ont pu retrouver le plaisir de partager ce traditionnel moment de convivialité et de fête. Un colis gourmand a été distribué aux personnes âgées de plus de 85 ans n'ayant pas pu faire le déplacement.

LES ÉCOLES

La rentrée des classes s'est très bien déroulée, voici un petit bilan à propos de nos écoles :

• L'école maternelle « Les Hirondelles » :

Elle accueille 12 enfants (4PS, 2MS, 6GS) dans une classe à 3 niveaux dirigée par Mme Leloup Marjorie assistée par Mme Stenger Evelyne.

• L'école maternelle « La Ruche » :

Elle accueille 33 enfants répartis en 2 classes :

- la classe de Mme Santos Peggy, assistée par Mme Castronovo Sabrina, est composée de 11 élèves en petite section et 5 en moyenne section ;
- la classe de Mme Dietrich Frédérique, assistée par Mme Scherrer Karine, est composée de 5 élèves en moyenne section et 12 en grande section.

• Le Groupe scolaire « Louis Pasteur » :

Il accueille 123 enfants répartis en 5 classes : 22 CP, 26 CE1, 25 CE2, 26 CM1, 24 CM1/CM2 ;

L'équipe pédagogique est composée de Mme Antoine Françoise, directrice et de Mmes NOIR Chantal, Marchal Nathalie, Ghysel Magali, Weber Emilie, Sinteff Hélène, enseignantes et de Mme Gérardin Martine, maître E appartenant au RASED.

Suite à la baisse des effectifs, une classe a été fermée et Mme Clavié Nathalie, partie en retraite, n'a pas été remplacée.

Grâce au programme Fus@é, la municipalité a bénéficié de subventions qui lui ont permis de remplacer les ordinateurs des VPI du groupe scolaire ainsi que celui des Hirondelles ; La Ruche a reçu une nouvelle chaîne hi-fi ainsi que du matériel pour la salle d'activités.

INSCRIPTIONS ÉCOLES MATERNELLES RENTRÉE 23/24

Les inscriptions des enfants nés en 2020 qui intégreront l'école maternelle en Septembre 2023, ainsi que celles des nouveaux arrivants dans les écoles de la commune débuteront le **Lundi 16 Janvier** et se poursuivront jusqu'au **Vendredi 17 mars 2023**. Les dossiers d'inscription sont à retirer en mairie auprès de Mme Bellot.



SAINTE BARBE

Samedi 3 décembre s'est déroulée la cérémonie de la Ste Barbe :

La messe commune avec les pompiers d'Hilbesheim, en l'église de Réding, a été suivie par une cérémonie officielle de remise de médailles à la salle des chevaliers.

Mr Leyendecker, 1^{er} adjoint représentait le Maire Denis Loutre, assisté de Mme Froehlicher et Mr Roth, adjoints au maire, de Mme Herzog, sénatrice et conseillère départementale, et de Mr Spreng, maire honoraire et ancien conseiller départemental.

Ont été ainsi récompensés :

- Mr Philippe STAUB, élevé au grade d'Adjudant-chef. Engagé depuis 1989 et muté à Réding en 2004, il a reçu la médaille d'honneur Or des Sapeurs-pompiers en remerciement de 30 ans de service.
- Mr Fabrice WAGNER, 1^{ère} classe, a reçu la médaille d'honneur Argent des Sapeurs-pompiers en remerciement de 20 ans de service.
- Mr Quentin AUBRY, Caporal-chef, a reçu la médaille d'honneur Bronze des Sapeurs-pompiers en remerciement de 10 ans de service.
- Mr Cyril MORE, engagé depuis 1998 et muté à Réding en 2004, a été élevé au grade de Sergent-chef.
- Mr Pascal WEISSENBACH, 1^{ère} classe, a reçu la médaille d'honneur départementale de Bronze.
- Mr Jean WINKLER a reçu une médaille pour 10 ans de service en tant que Porte-drapeau.
- Mr Evan GOUVERNET, ayant réussi le Brevet des jeunes Sapeurs-pompiers, a été engagé à Réding au 01/11/2022.

Félicitations à tous !!



KIRB - RÉDING EN FÊTE

La 8^{ème} édition est terminée. Du beau monde, des sourires et des retrouvailles tout au long de ce week-end extraordinaire et ce grâce à vous le public, mais aussi grâce à l'investissement de l'ensemble des bénévoles du club, des sponsors, de la Ville de Réding et à toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réussite de l'évènement.

Une marche nocturne a également été organisée par l'AS Réding en collaboration avec le Centre Hospitalier Saint Nicolas - Sarrebourg, ayant réuni près de 700 personnes sur un parcours de 8 km. Elle a permis de récolter 3 720 euros qui serviront à améliorer la prise en charge du cancer du sein.

Nos félicitations aux marcheurs.



Un grand merci également à notre ambianqueur du samedi soir, Dj Loïc Winger, au groupe Orchestre Déclit et à la Fanfare de Réding pour l'évènement.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour l'édition 9 de LA KIRB en octobre 2023.

NAISSANCES

Iba SCHNEIDER, née le 02 décembre 2021
Emma MIRALLES, née le 30 décembre 2021
Hazal ATASEVER, née le 21 janvier 2022
Iris WEINACKER, née le 21 février 2022
Rym DJAAFRI née le 31 mars 2022
Emilio SCHMITZ, né le 26 mai 2022
Alec PAQUOT, né le 30 mai 2022
Sohan DROUIN, né le 27 août 2022
Joao PACHECO PEDROSA, né le 27 août 2022
Elyna SOYEZ, née le 04 septembre 2022



Huey HENRY, né le 19 septembre 2022
Slimène SIDDIKI, née le 23 septembre 2022
Marius ELMERICH PIERRON, né le 03 novembre 2022
Maël PIN né le 30 novembre 2022
Sanad AIT ELHAJ né le 05 décembre 2022



MARIAGES

Taha-Danyal SENER et Zora NISSE le 12 février 2022
Thomas MUFANA et Sabrina HORNBECK le 30 avril 2022
Franck BLAISE et Joanne FOLLENIUS le 21 mai 2022
Christopher HUMBERT et Ludivine ROGER le 09 juillet 2022

DÉCÈS

Frédéric HECKLER le 12 décembre 2021, 47 ans
Alfred OSTERMANN le 24 décembre 2021, 69 ans
Agnès FISCHER veuve HERRMANN
le 28 décembre 2021, 91 ans
Paul GERMILLAC le 30 décembre 2021, 1 an ½
Marie Thérèse SCHMITT veuve DROHM
le 03 janvier 2022, 89 ans
Marie Hélène KAISER le 24 janvier 2022, 66 ans
Yvonne MEYER veuve BRAUN,
le 12 février 2022, 93 ans
Antoine SCHEFFKNECHT, le 18 février 2022, 83 ans
Zohra BOUABID veuve GATEAU,
le 14 février 2022, 83 ans
Marie OPPE épouse RENO, le 09 mars 2022, 86 ans
Yvonne KURTZ veuve REEB, le 12 mars 2022, 96 ans
Marie LOUTRE veuve SINS, le 16 mars 2022, 95 ans
Victor HOUPERT, le 24 mai 2022, 85 ans
Brigitte SCHMIDT épouse GANGLOFF,
le 05 juin 2022, 69 ans
Odile STRAUSS veuve HARLE,
le 26 juin 2022, 90 ans

Lucie CARABIN veuve BUCHHOLZER,
le 02 juillet 2022, 84 ans
Lucie SCHAEFFER veuve LOUTRE,
le 05 juillet 2022, 94 ans
Christophe BUCHHEIT, le 07 juillet 2022, 54 ans
Jean LEGRU, le 07 juillet 2022, 65 ans
Audrey END, le 09 juillet 2022, 38 ans
Madeleine SCHUMACHER épouse LOUIS,
le 13 juillet 2022, 65 ans
Pierre VATAUX, le 14 juillet 2022, 83 ans
Edmond MEYER, le 16 juillet 2022, 97 ans
Antoinette MEYER épouse SCHLEININGER,
le 17 juillet 2022, 77 ans
Frédéric FOURMANN, le 03 août 2022, 78 ans
Marie BROCKER veuve RUFFENACH,
le 17 septembre 2022, 79 ans
Yvonne BECKER veuve KORN,
le 16 octobre 2022, 94 ans
Albert WIEST, le 26 octobre 2022, 81 ans
Didier RUZZA, le 27 octobre 2022, 61 ans
Marcel STRICHER, le 20 novembre 2022, 92 ans

TRAVAUX

>> TRAVAUX ROUTE DE HILBESHEIM

Les travaux de réfection de la chaussée route de Hilbesheim sont achevés.

En 2021, une première tranche avait permis de recalibrer et redresser les accotements de la sortie d'agglomération jusqu'au réservoir.

En 2022, une seconde tranche réalisée par l'entreprise GERE de Sarreguemines, a permis de réaliser la réfection de la chaussée et la création de fossés jusqu'à l'entrée de la carrière.

Le montant total des travaux s'élève à 69388€ TTC.

Afin de sécuriser l'entrée de la ville, en venant de Hilbesheim, la municipalité a mis en place un ensemble de coussins berlinois associé à une « Zone 30 ». La sécurisation a été réalisée par l'entreprise Est-Signals de Phalsbourg pour un montant de 3240€ TTC.

Les travaux ont été subventionnés à 30% par le département de la Moselle.

>> ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Afin de réduire la facture énergétique de la commune, mais aussi pour contribuer à la préservation de l'environnement en limitant les émissions de gaz à effet de serre et les nuisances lumineuses, le conseil municipal a décidé unanimement de procéder, depuis le 4 Novembre, à l'extinction nocturne partielle de l'éclairage public de 23h30 à 4h30. Les résultats sont probants puisque les 5 heures de coupure permettent une réduction de moitié de la consommation d'électricité de l'éclairage public soit 2000 heures sur l'année.

Sur les 600 lampadaires que compte la commune, l'économie réalisée au mois de Décembre est de 40%.

Dans le cadre d'un plan pluriannuel, 14 ampoules énergivores au sodium ont été remplacées par des LED : Rue de Sarraltroff, rue des Prés et rue des Aubépines pour un montant total de 9493€ TTC.

Pour achever le chantier de l'éclairage public, il reste 9 lampadaires à remplacer. Les travaux seront programmés au budget 2023. La traversée de Réding et les lotissements « Les terrasses du petit moulin » et « Les terrasses du château » ne seront pas équipés, le matériel utilisé étant de conception plus récente.

>> TRAVAUX SNCF

Les travaux débutés au mois d'Octobre sur les lignes 140000 et 172000, respectivement entre Rédimilly et Bénestroff, ainsi qu'entre Remilly et Faulquemont sont indispensables pour préserver la sécurité des circulations, maintenir une qualité de service et améliorer le confort des usagers de la SNCF.

Ils consistent en un renouvellement de tous les constituants de la voie (ballast, rails et traverses) par une méthode dite « suite rapide » (trains usines). Le renouvellement de la majorité des passages à niveau est également réalisé.

Les Linéaires concernés sont :

- 22 km sur la ligne 140000
- 9 km sur la ligne 172000

La « base travaux » de Réding a été choisie pour accueillir la base arrière en raison de sa situation géographique vis-à-vis des lignes traitées, mais aussi pour sa plateforme et son état général de maintenance des voies de service.

La base a fonctionné essentiellement en journée mais certaines activités ont eu lieu également la nuit (manœuvres et formation de trains travaux).

Le chantier est achevé mais les travaux de finition et de libération de la base de Réding s'étaleront sur le mois de Janvier 2023.



>> EXTENSION DE LA VIDÉOPROTECTION

Depuis l'été 2021, la commune de REDING s'est dotée d'un système de vidéoprotection. Une première tranche de 10 caméras a été déployée, sous la stricte réglementation d'un Arrêté Préfectoral, dans le but d'assurer la sécurité des personnes, la protection des bâtiments publics, la prévention des atteintes aux biens, la prévention d'actes terroristes et la constatation d'infractions aux règles de la circulation. Une signalisation réglementaire en informe la population aux différentes entrées de l'agglomération. Le système d'enregistrement des images est sécurisé et les angles de vues des caméras ne portent que sur le domaine public. Les parties privatives qui seraient dans le champ de vision sont totalement floutées.

Courant novembre 2022, la municipalité poursuit ce programme par la mise en place d'une seconde tranche de 7 caméras vers d'autres secteurs sensibles du village, et ce pour un montant de **18808€**, dont **3134€** de subvention au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) et **3282€** au titre du Plan Régional de Soutien des Collectivités aux Usages Numériques (aide à l'extension de la vidéoprotection sur l'espace public). Un nouvel Arrêté Préfectoral (CAB/DS/PPA-VIDEO n°343 du 4/11/22) abroge l'Arrêté initial et autorise, pour une nouvelle durée de 5 ans, l'exploitation du système, composé de 17 caméras extérieures aux implantations suivantes :

- Rue du 21 Novembre
- Rue du Gymnase
- 1 Place des Hironnelles
- 20 rue des Chevaliers
- 1 place de l'Eglise
- Rue des Primevères
- 20 rue des Roses
- 29 rue des Roses
- 1 rue de Sarraltroff



>> CITY STADE

Depuis quelques semaines le City Stade est opérationnel. Les travaux, dont le montant s'élève à 116 200 €, ont été subventionnés à hauteur de 80% par l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du programme « 5000 équipements sportifs de proximité ».

Cet équipement extérieur, qui vise à répondre aux besoins émergents des habitants, favorise la pratique sportive de loisirs, offre un espace de vie et de liant social aux jeunes de la commune et redynamise les espaces existants. Il complète l'offre de service déjà existante du point de vue associatif.

C'est un espace de loisirs libre d'accès et en autogestion dans lequel les enfants, jeunes et adultes peuvent s'adonner à la pratique multisports (foot à 5, basket, volley, handball, tennis-ballon, etc). Il sera aussi utilisé par les structures communales : écoles, Maison de l'Enfance « les Coccinelles », périscolaire « les Loustics ».

Son accessibilité et son usage sont régis par un règlement et par l'arrêté municipal du 8 novembre 2022, tous deux affichés sur place.

En parallèle, le chemin d'accès du complexe pétanque/tennis club a été entièrement réaménagé par la pose de nouvelles bordures et d'un tapis en enrobé.



INCIVILITÉS

Afin de bien commencer l'année, un petit rappel semble nécessaire :

Les propriétaires de chiens sont responsables des aboiements intempestifs ou répétés de leur animal, de jour comme de nuit, il leur incombe donc de les faire cesser afin de préserver la tranquillité du voisinage ! Ils sont aussi responsables des déjections de leur chien et sont priés d'utiliser les bornes de propreté canine mises à leur disposition dans la commune

Par ailleurs, pour des questions de sécurité publique, les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, et les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être muselés.



JE DÉPOSE

MES TEXTILES ET TISSUS

Propres, en bon état ou abîmés

MES CHAUSSURES

Propres, réparables, lassées par 2

ET LA MAROQUINERIE

Propre, réparable

DANS LES BORNES

pour leur offrir une Seconde Vie

Pôle Déchets



Score 2022 :
51% triés et réutilisés
49% mis à la poubelle



DÉPOSER NOS TEXTILES ET CHAUSSURES DANS CES BORNES

PERMET LEUR RÉUTILISATION OU LEUR RECYCLAGE
TOUT EN CRÉANT DE L'EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

EMPLOI SOLIDAIRE EN MOSELLE

21 salariés en Moselle
dont 17 en insertion professionnelle



61% en 2^e vie
TEXTILES
CHAUSSURES
ET MAROQUINERIE
EN BON ÉTAT

36% recyclés
TEXTILES ABÎMÉS
CHUTES DE TISSUS

61% FRIPERIES SOLIDAIRES

6% en friperies françaises
55% en Emmaüs du tiers-monde



26 % ISOLANTS « Métissé » POUR LES MAISONS

10% CHIFFONS INDUSTRIELS



À DÉPOSER PROPRE DANS UN SAC

PETR DU PAYS DE SARREBOURG
Service Pôle Déchets

Renseignement au : 0800 807 018
www.pays-sarrebourg.fr



7 aires de covoiturage

FÉNÉTRANGE • HÉMING
MOUSSEY PLAINE-DE-WALSCH
SARREBOURG • TROISFONTAINES

Vous pouvez trouver un covoitureur du quotidien à l'aide des sites internet et applications suivantes : [BlablaCar Daily](#), [Klaxit](#) et [Karos](#). La CCSMS a aménagé ces aires de mobilité pour **faciliter le covoiturage, connecter les modes de déplacement** en plaçant les aires à proximité des transports en commun, stationner son véhicule (voiture, moto, vélo) en sécurité et recharger des véhicules électriques.

Plus d'informations :
www.cc-sms.fr
03 87 03 05 16



Autopartage Citiz

Location d'une voiture 24h/24 & 7j/7

2 VÉHICULES EN LIBRE-SERVICE

La CCSMS, en partenariat avec l'opérateur Citiz, a mis en place un service d'autopartage.



17 bornes de recharge

ABRESCHVILLER • FÉNÉTRANGE
HÉMING • LANGATTE • LORQUIN
MOUSSEY • NIDERVILLER
PLAINE-DE-WALSCH • RÉDING
TROISFONTAINES • SARREBOURG

Faites le plein d'énergie sur le territoire de la CCSMS ! Le réseau intercommunal vous permet de recharger votre **voiture, moto ou vélo électrique** avec un tarif de **0.55€ par kWh consommé**.

Plus d'informations sur l'utilisation des bornes :
www.freshmile.fr
via l'application mobile Freshmile (sur Android & iOS)

Le service est **facturé à l'heure et au kilomètre parcouru** et comprend **tous les frais du véhicule** (carburant, assurance) sans se soucier de sa logistique (entretien, nettoyage). **Deux stations, à la gare et à la mairie de Sarrebourg**, accueillent chacune un véhicule en autopartage.

Plus d'informations sur l'utilisation de l'autopartage :
www.grand-est-citiz.fr
via l'application mobile Citiz (sur Android & iOS)
03 88 23 73 47



Mobilité cyclable

Location de vélo électrique

À LA JOURNÉE • AU WEEK-END
À LA SEMAINE • AU MOIS

Un service de location vous est proposé par l'**Office de Tourisme Intercommunal Sarrebourg Moselle Sud** et à l'**agence iSi bus**.

Tourisme : iSi bus
03 87 03 11 82
0 800 710 636

Garage à vélos

GARE DE SARREBOURG

Carez votre vélo en toute sécurité !

Un **local à vélo** d'une capacité de **55 places dont 10 emplacements de recharge électrique** est à votre disposition.

Plus d'informations auprès de l'Office de Tourisme :
03 88 03 11 82

Bornes de réparation vélo

SARREBOURG • RÉDING • HESSE
VASPÉRVILLER • MITTERSHEIM
LANGUIMBERG

La CCSMS a également mis en place **8 bornes de réparation vélo en libre-service**.

Réparez **tous types d'avaries** grâce à ces bornes et leurs larges **palettes d'outils** lors de vos déplacements (regonfler un pneu, resserrer un frein, remplacer un accessoire, etc.).

ARRIVÉE DE LA NOUVELLE DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

Après 24 ans de service au sein de la municipalité, notre Directeur Général des Services, Stéphane LITSCHER, a quitté ses fonctions le 2 décembre pour rejoindre la Ville de Sarrebourg en tant que Directeur des Services Techniques. Nous le remercions pour son investissement durant toutes ces années et lui souhaitons beaucoup d'enthousiasme et de réussite dans son nouvel emploi.

Nous accueillons notre nouvelle Directrice Générale des Services, Claudia MEILENDER, ayant pris ses fonctions à la Mairie début décembre. Agée de 35 ans, maman de deux enfants, elle a exercé durant 11 ans dans des collectivités de la région parisienne, dans les domaines du droit et de la commande publique. Elle a aujourd'hui à cœur de mettre son expérience au service des rédingeois. Nous lui souhaitons la bienvenue.



SITE INTERNET

Depuis le début du mois de Décembre, le nouveau site internet de la commune de Réding est en ligne !!! Félicitations à son créateur pour cet excellent travail !! N'hésitez pas à le visiter en tapant Reding.fr, et à nous faire part de vos avis 😊



EN BREF

>> MÉTHANISATION

Un permis de construire a été déposé fin septembre en Mairie, pour une construction d'une unité de méthanisation agricole privée rue de Hilbesheim. L'instruction est en cours par les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires) dans le cadre réglementaire prévu pour ce type d'ouvrage.

La municipalité veillera, dans le respect de la loi et de ses prérogatives, à la bonne information de la population.

>> FORÊT COMMUNALE

L'Office National des Forêts estime que la quantité de bois exploitable en forêt communale n'est pas suffisante, il n'y aura donc pas de lots de bois de nettoiement disponible pour l'année 2023.

>> ASSAINISSEMENT

Dans le cadre de la maintenance et de l'entretien des réseaux d'assainissement, la Communauté de Communes de Sarrebourg Moselle Sud a mis en place un outil informatique de gestion des interventions.

Cet outil, centralisé en Mairie, permet aux services de la Ville de transmettre vos signalements aux services de la Communauté de Communes.

NOUVEAU

ASSAINISSEMENT

Maintenance et entretien des réseaux

2022 - Mise en place d'un nouvel outil informatique à votre service

→ Depuis septembre, tous les signalements liés à un problème sur les réseaux d'eaux usées ou d'eaux pluviales s'effectuent dans la mairie de votre commune.

Ce nouveau dispositif vous permettra :

- de déposer votre demande sur une application numérique installée en mairie
- la transmission immédiate de vos demandes par la commune à nos services
- de connaître, par le biais de votre mairie, l'avancée de vos travaux en temps réel
- d'avoir un interlocuteur privilégié

Pour plus d'information :
Service Réseaux et Ouvrages
de la Communauté de Communes Sarrebourg Moselle Sud
4, rue du Stade 57580 Troisfontaines
spac@cc-sms.fr - 03 87 03 05 16

Communauté de Communes
Sarrebourg Moselle Sud

Imprimerie REPRO SERVICE - SARREBOURG - 03 87 03 34 06